

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00203
Numéro SIREN : 791 287 444
Nom ou dénomination : Urban Foncier

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2021 sous le numéro de dépôt 2359

Désignation de l'entreprise : **URBAN FONCIER SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **650 ROUTE N98 DU BORD DE MER** 06703 SAINT LAURENT DU VAR Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **7 9 1 2 8 7 4 4 4 0 0 0 1 6**

Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA					
		Frais d'établissement * AB		AC			
		Frais de développement * CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG			
		Fonds commercial (1) AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
		Terrains AN		AO			
		Constructions AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles AT		AU			
		Immobilisations en cours AV		AW			
		Avances et acomptes AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU	2 001	CV		2 001	2 000
Créances rattachées à des participations BB		BC					
Autres titres immobilisés BD		BE					
Prêts BF		BG					
Autres immobilisations financières* BH	250	BI		250	250		
TOTAL (II) BJ	2 251	BK		2 251	2 250		
ACIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
		En cours de production de biens BN	441 975	BO		441 975	1 116 624
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	126 982	BY		126 982	130 041
		Autres créances (3) BZ	269 928	CA		269 928	68 604
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
DIVERS	CREANCES	Disponibilités CF	30 905	CG		30 905	17 492
		Charges constatées d'avance (3)* CH		CI			
		TOTAL (III) CJ	869 790	CK		869 790	1 332 761
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
		Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Comptes de régularisation	DIVERS	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	872 041	IA		872 041	1 335 011
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	250	(3) Part à plus d'un an	CR	


URBAN FONCIER S.A.S.
 650 R.N. 98
 06703 ST-LAURENT DU VAR
 Tél. 04 93 31 83 04
 Fax 04 93 31 83 02
 erwan@sudfoncier.com

Certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise : **URBAN FONCIER SAS**Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10...000.....)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	32 923	38 298	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	38 311	67 125	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL	82 233	116 423		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ		52 547	
	TOTAL (III)	DR		52 547	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	319 206	756 563	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI 116 900)	DV	318 787	25 253	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90 593	206 540	
	Dettes fiscales et sociales	DY	60 610	78 117	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	612	99 567	
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	789 807	1 166 041		
Ecart de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	872 041	1 335 011		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	789 807	1 166 041	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	319 206	615 563	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : **URBAN FONCIER SAS**Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 482 223	FB		FC	1 482 223	1 534 869	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	128 152	FH		FI	128 152	114 137
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 610 375	FK		FL	1 610 375	1 649 006	
	Production stockée*					FM	(11 816)	8 656	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	52 547	69 200	
	Autres produits (1) (11)					FQ	186	0	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 651 291	1 726 862	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	585 000	1 702 000	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	662 833	(715 445)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	323 632	552 614	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 330	3 521	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	0	2 060	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 583 796	1 544 749
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	67 495	182 112	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	59	3	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	59	3	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		52 547	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 413	29 541	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	16 413	82 088	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(16 354)	(82 085)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	51 141	100 027	

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 57 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : URBAN FONCIER SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 466
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 466
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 466)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	22 279
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 651 350
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 659 740
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	67 125
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES ET AMENDES DIVERSES	3 466		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



S.A.S. URBAN FONCIER

AU CAPITAL DE 10 000 EUROS

SIEGE SOCIAL 650 RN 98 (06700) ST LAURENT DU VAR

R.C.S. ANTIBES 791 287 444

**PROCES VERVAL DE DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE 2019**

L'an deux mille dix huit, le 7 juillet à 9 heures, les associés de la SAS URBAN FONCIER, au capital de 10 000 Euros dont le siège social est à ST LAURENT DU VAR (06700) 650 R.N. 98, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 791 287 444 se sont réunis au dit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la gérance.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Erwan MEIGNAN.

Le président constate que sont présents ou représentés :

- | | |
|--|-------------|
| 1. Mr Erwan MEIGNAN à concurrence de
Huit cent actions..... | 800 actions |
| 2. SAS SUD FONCIER représentée par Mr Philippe MEIGNAN à concurrence de
Cent actions..... | 100 actions |
| 3. SAS SEA représentée par Mr Yann MEIGNAN à concurrence de
Cent actions | 100 actions |




TOTAL MILLE ACTIONS ci..... **1 000 actions**

La totalité du capital est représenté 1000 parts soit 10 000 Euros, dans ces conditions l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant.

- Approbation du rapport du gérant sur l'exercice écoulé, le bilan, le compte de résultat, l'annexe et l'inventaire au 31/12/2018.
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires ont été communiqués aux associés ou mis à leur disposition avant l'assemblée, dans le délai prescrit par la loi. L'assemblée lui en donne acte.

Lecture est alors donnée du rapport de gérance. Puis le président offre la parole aux associés désirant la prendre. Après échange d'observations au cours duquel sont fournies les précisions supplémentaires demandées. Personne ne demandant plus la parole, la discussion générale est close et Monsieur Le Président met aux voix les résolutions suivantes qui sont toutes adoptées à l'UNANIMITE.

PREMIERE RESOLUTION.

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant, examiné les comptes de l'exercice et obtenu toutes les explications nécessaires, la collectivité des associés déclare à l'unanimité les adopter et donne quitus à la gérance pour sa gestion.

DEUXIEME RESOLUTION.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance de l'annexe au rapport du gérant sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1996 et statuant sur ce rapport déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION.

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018⁸ faisant ressortir un bénéfice de 38 311.00 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 32 923.00 Euros ; Le résultat à affecter ressort ainsi à 71 234.00 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de ~~105 122.75~~^{71 234} Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de ~~26 734~~^{15 608} Euros.
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de ~~44 500~~^{55 625} Euros.

Le président déclare que tous les documents et renseignements prévus pour une distribution ont été communiqués aux associés ou mis à leur disposition avant l'assemblée, dans le délai prescrit par la loi. Le Président rappelle que le dernier exercice social a été approuvé et que le montant des réserves permet la distribution envisagée.

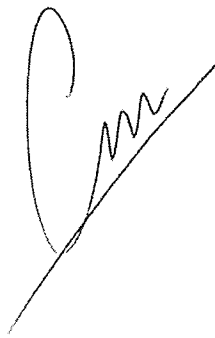
Le paiement se fera au plus tard le 31 décembre 2019.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Monsieur MEIGNAN Erwan, Président, afin de faire exécuter la présente décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Président clos la séance.

M ERWAN MEIGNAN

SAS SUD FONCIER



SAS SEA

